

Titre	Date	Statut	Version
Compte rendu de la 89e réunion du Comité national de santé et de sécurité au travail (CNSST) – Réunion supplémentaire sur la COVID-19	31 mars 2022	Approuvé	Finale
Liste de diffusion : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, MaZone et DocZone du CNRC et coprésidents du CLSS du CNRC	Approuvé: 16 juin 2022	Nombre de pages : 3	

Participants	
Membres	
Geneviève Tanguay Lawrence Mak	Vice-présidente, Technologies émergentes; présidente du comité Agent du Conseil de recherches, représentant des employés de l'IPFPC; coprésident du comité
Brad Gover Pierre Mayette	Directeur, recherche-développement, Construction; représentant de l'employeur Directeur général, Services de conception et de fabrication; représentant de l'employeur
Sue Twine	Directrice, Recherche-développement, Thérapeutique en santé humaine; représentante de l'employeur
Michael Vandenhoff Dongfang Yang	Agent technique, représentant des employés de l'AECR Agent de recherches principal, Automobile et Transports de surface; représentant des employés
Personnes de référence	
Ronalda Rino Susan Gamble Ashley Plitong Matae Watson Carolyn Lauzon	Directrice exécutive, ESST Directrice intérimaire, Prévention et mise en œuvre, Direction de l'ESST Gestionnaire, Élaboration des politiques et rapports, Direction de l'ESST Secrétaire du CNSST et coordonnateur administratif, Services corporatifs Conseillère principale, relations de travail, Direction des ressources humaines
Invités	
Caroline Dodd Dale MacMillan	Spécialiste de l'ESST, agente de biosécurité, Direction de l'ESST Vice-présidente, Services corporatifs et chef de la direction financière
Absence	
Cathie Fraser	Présidente, AECR, coprésidente du comité
Détails de la réunion	Heure (durée)
Réunion virtuelle	10 h à 10 h 48 (heure de l'Est)

Points de discussion	
1	Présentation des membres Geneviève Tanguay souhaite la bienvenue aux membres du comité et présente Matae Watson, secrétaire suppléante du CNSST.
2	Adoption de l'ordre du jour L'ordre du jour est approuvé tel quel.
3	Examen du procès-verbal et des mesures de suivi Le procès-verbal de la 87 ^e réunion est approuvé sans modifications.
4	Mise à jour sur les options relatives au port du masque On fait remarquer que le CNRC a observé une augmentation des cas de COVID-19 chez les employés. Cette augmentation était largement attendue par l'équipe des personnes-ressources de l'ESST, étant donné que de

nombreuses provinces ont supprimé ou limité les obligations relatives au port du masque. On n'a toutefois pas observé d'augmentation proportionnelle des maladies graves, ce qui indique que l'obligation de vaccination s'est avérée efficace pour limiter la gravité des cas.

Parmi les obligations auxquelles le CNRC doit se conformer, les employés doivent recevoir des masques médicaux. Actuellement, les masques sont fournis par SPAC et il y en a actuellement environ 32 000 en stock. L'équipe des personnes-ressources de l'ESST confirme que le CNRC a l'autorité pour fournir des masques avec un indice de protection plus élevé que les masques médicaux standard. L'achat de masques non certifiés NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health) (p. ex. KN95) coûterait entre 80 000 et 100 000 dollars par mois et aucun mécanisme d'achat n'a été mis en place pour ces masques. Cependant, ils pourraient être achetés sans demande de proposition en cas d'urgence pour le premier mois. On fait remarquer que le fait de fournir aux employés un approvisionnement d'un mois seulement et de revenir ensuite aux masques médicaux pourrait poser d'autres problèmes.

On s'est intéressé aux points suivants :

- On confirme que les masques médicaux actuels sont recyclables;
- Un sondage informel effectué auprès d'un petit nombre d'employés indique que ceux-ci préfèrent avoir la possibilité de choisir personnellement entre les deux masques, car ils estiment que cela devrait être un choix personnel;
- Comme de plus en plus de provinces retirent l'obligation de porter un masque, les employés sont plus à risque dans les lieux publics que dans les lieux de travail;
- Il se peut que la valeur ajoutée par le passage à des masques plus efficaces ne soit pas suffisante compte tenu des coûts associés;
- La possibilité de proposer les deux masques avec une option de contour d'oreille ou de serre-tête permettrait un meilleur confort;
- Le fait de donner le choix entre un masque médical et un masque non certifié NIOSH permettrait aux employés qui portent des lunettes d'être plus à l'aise et de porter les deux en toute sécurité, car l'étanchéité autour du nez est bien meilleure sur les masques non certifiés NIOSH proposés;
- On fait remarquer que le fait de permettre un plus grand choix concorde avec les commentaires de certains employés qui ont indiqué que certains types de masques procurent un plus grand confort aux personnes souffrant de diverses conditions médicales;
- On note que les employés peuvent demander une évaluation à la Direction de l'ESST afin de trouver des options pour un masque non standard qui répond mieux à leurs besoins et préoccupations;
- On constate que de nombreux employés s'inquiètent d'un retour sur le lieu de travail et qu'ils pourraient se sentir plus à l'aise avec des masques à indice de protection plus élevé pour se protéger;
- Les employés qui sont actuellement sur le site se préoccupent surtout du confort du masque, par opposition aux préoccupations en matière de protection;
- Il pourrait être difficile de se procurer des masques non certifiés NIOSH à grande échelle. Cela nécessiterait que le groupe d'approvisionnement du CNRC mette en place un mécanisme d'approvisionnement sans SPAC;
- Les coûts associés aux masques non certifiés NIOSH devraient être examinés par le Comité de la haute direction pour déterminer s'il s'agit d'un coût ministériel ou d'un coût des CDP;
- On fait remarquer qu'il y a un élément inconnu, puisque la plupart des employés n'ont pas été sur place régulièrement au cours des deux dernières années;
- Le meilleur masque que le CNRC peut fournir est celui que les gens porteront.

5 Vote du comité sur les options relatives aux masques

Le Comité procède à un vote sur les options, dont les résultats sont les suivants :

	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun vote en faveur de continuer à fournir uniquement des masques médicaux; • Un (1) vote en faveur de la modification de la norme pour les masques non certifiés NIOSH; • Cinq (5) votes en faveur de l'option de fournir soit des masques médicaux, soit des masques non certifiés NIOSH; y • Une (1) abstention.
6	<p>Conclusion Le Comité remercie tout le monde de leur temps et de leur soutien.</p>

Numéro de mesure	Mesure	Responsable
Aucune mesure n'a été adoptée.		

Acronyme	
AECR	Association des employés du Conseil de recherches
AÉRO	Aérospatiale
BSG	Bureau du secrétaire général
CCS	Conseil de coordination de site
CDP	Centres de recherche, directions et PARI
CHD	Comité de la haute direction
CLSS	Comité de santé et de sécurité au travail
CNM	Comité national mixte
CSGA	Comité de soutien à la gestion des activités
EDSC	Emploi et Développement social Canada
EIU	Équipe d'intervention d'urgence
EPI	Équipement de protection individuelle
ESST	Direction de l'environnement et de la santé et sécurité au travail
IPFPC	Institut professionnel de la fonction publique du Canada
MÉTRO	Centre de recherche en métrologie
PARI	Programme d'aide à la recherche industrielle
PGBI	Direction de la planification et de la gestion des biens immobiliers
PGSPD	Programme de gestion sécuritaire des produits dangereux
POSC	Protocoles opérationnels spéciaux COVID-19
PPR	Programme de prévention des risques
RESCR	Rapport d'enquête sur les situations comportant des risques
RESCR électronique	Rapport d'enquête sur les situations comportant des risques – format électronique
SALSST	Solution d'apprentissage en ligne sur la santé et sécurité au travail
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
SNASST	Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail
SPAC	Services publics et Approvisionnement Canada
SST	Santé et sécurité au travail